

M.A.I.S. : Actualités et Orientations

L'engagement du Mouvement

Ce qui nous anime : le Mouvement reste fidèle à l'objectif initial de promouvoir la réflexion, la recherche, la réalisation de projets relatifs à l'accompagnement social.

Notre attention et notre soutien visent à encourager les équipes à objectiver leur pratique d'accompagnement social et à les conceptualiser. Il s'agit bien de défendre la notion de l'accompagnement comme un processus social élaboré et dynamique dont le fil conducteur reste la relation : **la rencontre humaine**. Pour nous cette pratique professionnelle repose sur la prise en considération de l'utilisateur comme sujet de droit et non comme un objet d'accompagnement.

Notre attention et notre soutien visent à analyser les mutations en cours pour se donner les moyens de faire front au formalisme ambiant matérialisé par les injonctions administratives (ANAP, ANESM et bientôt SERAFIN). Veillons à ce que les professionnels de l'accompagnement social ne deviennent pas exclusivement des exécutants de dispositifs, des gestionnaires de cas, des référents administratifs de parcours par dossiers interposés, laissant à d'autres les interventions directes. A subir de telles dispositions technocratique nous risquons de confondre solutions et objectifs et confondre résolution et motivation.

Pour garder cette motivation et animer les ressorts du désir nous privilégions la prise de distance de l'action pour prendre le temps de la réflexion, des partages d'expérience pour mieux appréhender notre quotidien professionnel.

C'est ce qui nous anime depuis plus d'une trentaine d'années, nous tenons à poursuivre nos rencontres et particulièrement celle dont vous êtes le témoin en direct par ces JNF.

Notre Mouvement est national issu des régions, nous ne sommes pas encore présent partout : nous souhaitons étendre notre maillage. Pour que notre énergie perdure, il faut de la militance, de l'engagement donc des adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre ! N'hésitez pas, non plus, à nous solliciter pour des rencontres comme l'ont fait nos collègues du Vaucluse, à l'issue des journées de Grenoble et qui dans la foulée participeront l'année prochaine à l'organisation des JNF 2017.

En ce début de matinée, vous avez pu vous rendre compte de l'activité de quelques régions. Ces retours d'expérience ne sont pas exhaustifs du travail des équipes régionales impliquées dans le Mouvement.

Je pourrai aussi évoquer les initiatives locales qui se manifestent par des rapprochements idéologiques, intellectuels, techniques, éthiques avec des groupes, institutions, associations voire des centres de formation pour conjuguer nos réflexions.

La formation :

MAIS c'est aussi un organisme de formation. Nous mettons au service des structures médico-sociales des formations sur site élaborées à partir des besoins spécifiques des équipes : analyse des pratiques professionnelles, l'évaluation interne, la conduite du projet personnalisé...

Ce sont aussi des modules de formation à l'attention des personnes accompagnées. Par cette proposition, c'est pour nous l'occasion de défendre l'esprit de solidarité et de citoyenneté en réponse aux projets des personnes tout en priorisant la primauté de la parole de l'utilisateur dans la démarche d'accompagnement social.

Recherche et réflexion :

Trois axes à mettre en perspective avec l'actualité* législative et réglementaire de notre secteur social et médico-social: l'éthique, le politique et la technique.

**(actualité : Rapport Piveteau, rapport Bourguignon, SERAFIN-PH, loi vieillesse et loi santé.)*

Ce qui a alimenté nos échanges:

La file active :

Pour celles et ceux qui ne sont pas encore soumis à cette injonction.

Cette pratique vient du sanitaire, elle ne nous était pas inconnue dans nos services, mais nous parlons de flux d'activité, de turn-over, de rotation, bref, de constat d'activité réalisée. En effet, nous pouvons, dans un SAVS, avoir une capacité théorique acceptée de 50 accompagnements, et constater à la fin de l'année que nous avons accompagné 65 personnes, du fait des entrées et sorties. Nous étions donc dans une logique de file active mais constatée a posteriori, en fonction de l'activité réalisée.

Le problème aujourd'hui c'est que cette file active est imposée a priori : objectif à atteindre, et donc clairement, une injonction à faire plus à moyens constants.

La posture de nos financeurs est donc hypocrite et totalement irréaliste. Autant nous dire d'emblée que la file active imposée est en fait la nouvelle capacité théorique à atteindre. Nous devons malheureusement nous y faire car la tendance se généralise et devient incontournable, surtout lors de créations, ou de signatures de CPOM.

Nous devons résister à cette dérive technocratique et financière en revenant sur le sens de nos missions et de nos organisations, dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons, et le MAIS s'y emploie !

La souffrance psychique conduit à réinventer les pratiques:

Texte paru dans les ASH du 3 juin, rédigé par Hugo THIERY de la région Bourgogne. Témoignage à disposition sur le site.

A vos plumes :

Dans son ouvrage *La dignité de penser* Roland GORI présente le récit comme forme de résistance et nous incite à ne pas le négliger au risque de s'exproprier de notre culture.

L'objectif principal de M.A.I.S. est avant tout de porter la parole des professionnels engagés dans leurs pratiques. Il est donc essentiel que chacun puisse s'exprimer, partager sa vision, ses réflexions, ses écrits, sous toutes leurs formes.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, acteurs de terrain, pour écrire et partager vos expériences.

Nous vous proposons d'écrire à partir de l'histoire de votre service, pour appréhender « de l'intérieur » son parcours depuis sa création à sa réalité actuelle, et sur le regard que vous y portez : comment ont évolué les valeurs à l'origine de la création de votre association ou de votre service, quelles sont les perspectives, les innovations, les motivations que vous y trouvez ou que vous imaginez ?

Il s'agit ainsi de concilier l'écrit et une posture militante.

Le récit, œuvre individuelle ou collective, est une manière

- de faire front devant les dérives observées ou subies, d'agir devant les difficultés ou obstacles que la réalité administrative oppose à notre désir de soignant, d'accompagnateur
- de réaffirmer nos valeurs et de porter notre compétence, notre empathie et notre éthique professionnelles.

Il nous amène à dire ce à quoi nous tenons et à quelle place nous souhaitons être.

Moyen essentiel pour sortir de la déploration (désarroi, malaise, souffrance, burn out, impasse...), il permet de prendre du recul et de redonner de la vie à notre action.

SERAFIN-PH : Une nébuleuse en gestation !

Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées.

Objectif : Promouvoir une société inclusive, abaisser les frontières entre les secteurs sanitaire, social et médico-social pour faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, garantir l'accès aux soins et proposer qu'à toute personne corresponde une réponse adaptée.

Mettre en place une nouvelle tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap.

Se doter d'un référentiel tarifaire d'ici trois ans, qui sera utilisé lors de l'allocation de ressources aux établissements et services médico-sociaux concernés.

- dans une logique d'équité,
- de promotion des parcours,
- de souplesse
- et plus globalement d'amélioration des modalités de leur accompagnement.

Composé de trois blocs :

1. Les besoins,
2. Description harmonisée des prestations,
3. Pilotage et fonctions supports.

Trois domaines majeurs permettent de décrire les besoins et les prestations :

- Le domaine de la santé concerne la santé somatique ou psychique : qu'il s'agisse de la

déficience de la personne ou de tout autre problème de santé en lien ou non avec sa déficience ;

- Le domaine de l'autonomie concerne l'entretien personnel, les relations et les interactions avec autrui, la mobilité, la prise de décision adaptée (notamment pour garantir sa sécurité et celle des autres).
- Le domaine de la participation sociale désigne l'implication d'une personne dans une situation de la vie réelle : l'accès et l'exercice des droits, le fait de vivre dans un logement et d'accomplir des activités domestiques, l'exercice de rôles sociaux comme le fait d'être élève, de travailler, d'être en situation de s'occuper de sa famille.

Quelques mots clés :

Parcours, référentiel, nomenclatures, norme, écart à la norme, référence tarifaire, modèle tarifaire, réforme tarifaire... : bref un verbiage révélateur d'un prêt-à-évaluer, donc à penser et à agir, qui réussit même l'exploit de s'adapter, par des logiciels et référentiels, à la réalité du quotidien des structures et à la complexité des situations sociales des usagers. Craignons la standardisation qui affecterait jusqu'à la façon de se représenter les relations humaines.

En conclusion, s'il est un peu tôt pour faire une analyse critique fine et circonstanciée de cette réforme, la dépendance des établissements sociaux et médico-sociaux aux procédures de normalisation des pratiques professionnelles s'installe dans les esprits. Fort du constat comme nous l'évoquions précédemment à travers la file active, tout nous porte à craindre l'alignement du médico-social sur le sanitaire. SERAFIN comme réforme de financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux introduit la « fameuse » T2A...

L'objectif de la T2A présentée pour améliorer la transparence du financement des soins, l'équité et l'efficacité de chaque établissement...

Ce système qui permet de rémunérer les établissements et services en fonction de leur activité. L'activité est financée sous la forme d'un forfait par usager correspondant à un Groupe homogène de prestation, permettant ensuite de constituer les Groupes homogènes d'usagers (en fonction de leur besoin).

Reste à savoir si cette cohérence sera réalisée dans les faits et, surtout, si elle contribuera à améliorer l'organisation du secteur social et médico-social.

Nous devons résister à cette tentative de dérive technocratique et financière en ne cédant pas sur le sens de nos missions et de nos organisations, dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons, et le MAIS s'y emploiera et défendra (comme depuis le début de notre Mouvement) une autre voie permettant une véritable créativité !

Le Président,

Roger Drouet